

## - DELIBERATION N° 01-2026

### **Débat d'orientation budgétaire 2026**

Le **10 mars 2026 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

**Nombre de membres :**

- En exercice : 24
- Présents : 10
- Représentés : 4

**Étaient présents :**

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Madame Claire BARNEOUD, Monsieur Marc BEYNET, Monsieur Richard MAGNAN, Madame Bernadette SAUDEMONT

**Avaient donné pouvoir :**

*Monsieur François CHARPIOT à Monsieur Marcel CANNAT*

*Madame Catherine ASSO à Madame Martine GARCIN*

*Madame MULLER à Monsieur Marc BEYNET*

*Madame Chantal EYMEOUD à Madame Bernadette SAUDEMONT*

**Vu** le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance,

**Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985** relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale notamment son article 33,

**Vu l'instruction comptable M 57** applicable aux centres de gestion.

### **LE PRESIDENT**

En application de la nouvelle rédaction de l'article 33 du Décret n°85-643 relatif aux centres de gestion modifié par le Décret n°2020-554 du 11 mai 2020 : « *Un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci* ».

Dès lors, ce débat constitue une formalité substantielle dans la procédure d'adoption du budget primitif du CDG 05.

Conformément aux modalités d'organisation des débats prévues par le Code général des collectivités territoriales (article L2312-1), les éléments suivants ont notamment été évoqués :

- Evolution prévisionnelle des dépenses et des recettes (répartition des cotisations etc)
- Information relative à l'endettement de l'établissement (gestion de la dette), structure des effectifs, dépenses de personnel, durée effective du travail
- Projet d'investissement

Le Conseil d'Administration s'est appuyé sur la base du rapport annexé.

Accusé de réception en préfecture 005-280500075-20260323-26_01789-AR Date de télétransmission : 23/03/2026 Date de réception préfecture : 23/03/2026
---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 14

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

-De prendre acte que le débat sur les orientations générales du budget 2026 a eu lieu lors de séance du conseil d'administration du 10 mars 2026 avant le vote du budget primitif sur la base du rapport d'orientation annexé.

*Fait à Gap, le 10 mars 2026*

*Le Président*

*Marcel CANNAT*

